

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2019 DDCT 104 Subventions (41 500 euros) à 8 associations dans le cadre d'actions en faveur des jeunes des quartiers Politique de la ville.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Les quartiers populaires de la politique de la ville à Paris sont marqués par la jeunesse de leurs habitants. Un habitant sur trois y a moins de 25 ans.

Pour ces jeunes, qu'ils soient sans emploi ou qualifiés, l'enjeu est souvent de changer l'image qui peut être véhiculée et de valoriser leurs compétences et savoir-faire.

Souvent sous-estimées, les ressources développées par les jeunes peinent à être reconnues. Changer de regard et considérer la jeunesse comme une ressource, les écouter, faire appel à leurs idées et à leurs compétences, c'est reconnaître la richesse de la jeunesse parisienne dans toute sa diversité.

Pour donner pleinement aux jeunes leur pouvoir d'agir, il est indispensable que les institutions et les acteurs de terrain reconnaissent ces formes inédites et singulières d'expertise, d'intégrer les jeunes à la réflexion et d'accueillir leurs idées et propositions, tout en favorisant une logique partenariale entre les jeunes et les institutions.

Beaucoup de ces jeunes sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et économique et se sentent souvent éloignés de l'action publique. A l'échelle des quartiers prioritaires, 18% des jeunes de 16 à 25 ans ne sont ni en études ni en emploi. C'est pourquoi, le contrat de ville 2015-2020 met la jeunesse au cœur de son action.

Il est donc proposé de permettre, par une ligne de financements dédiés créée en 2018, d'agir d'une part sur la remobilisation et la valorisation des compétences des jeunes dit « NEET », le renforcement des compétences psycho-sociales, la sécurisation des parcours et l'acquisition de l'autonomie et d'autre part de contribuer à renforcer leur participation active dans l'émergence de projets les impliquant directement.

En ce qui concerne les dynamiques de participation collective à soutenir, il s'agit bien de construire des projets non pas seulement pour les jeunes mais des projets par et avec les jeunes eux-mêmes. Les jeunes visés sont âgés de 16 à 25/30 ans ; une attention particulière est portée aux jeunes filles.

**Projet « Allez les filles ! » porté par Axes Pluriels, 10<sup>ème</sup> arrondissement (10 000€)**

Depuis deux ans, par le biais du soutien scolaire que propose l'association et les activités socio-éducatives pendant les vacances, un groupe d'une vingtaine d'adolescentes âgées de seize à dix-sept ans a été repéré en risque de marginalisation et de décrochage scolaire par les intervenants de l'équipe. Ces adolescentes sont issues de familles en grande difficulté socio-économique et sont souvent contraintes de participer en partie au soutien financier de leur famille.

Le projet vise donc en premier lieu à répondre positivement à une demande que l'association a su faire émerger: la pratique d'une activité valorisante autour de cours de danse. Les deux séances hebdomadaires s'accompagnent de temps de remobilisation autour du projet scolaire et/ou professionnel des jeunes filles qui retissent les liens avec l'ensemble des acteurs de droit commun (école, CIO, Mission locale, CAF...). Des ateliers sur le thème de la citoyenneté sont également mis en place.

Les activités proposées permettent de proposer un cadre éducatif et progressivement de lutter contre de multiples formes de marginalisation et par là-même d'aider ces adolescentes à reprendre confiance en elles-mêmes et dans les institutions.

**Projet « Coopérative éphémère à destination des jeunes parisiens issus des QPV » porté par La Cité PHARES, 13<sup>ème</sup> arrondissement (5 000€)**

Le projet de coopérative éphémère de jeunesse est un dispositif d'insertion sociale et professionnelle qui vise les 18-30 ans issus des QPV du 13<sup>ème</sup> arrondissement et dure 4,5 mois (1,5 mois de préparation et 3 mois de coopérative). Les jeunes développent les activités économiques de leur choix et apprennent à maîtriser les outils nécessaires à la création d'entreprise (élaborer des devis, gérer les ressources humaines...) Les jeunes qui entrent dans le dispositif signent un contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet D'entreprise) ce qui leur permet de mener leur activité économique et de bénéficier d'une protection sociale pendant le projet.

L'association aura expérimenté 7 coopératives éphémères de jeunesse en Ile-de-France d'ici le lancement de ce projet et aura ainsi acquis une solide expérience dans ce domaine, notamment sur Paris.

**Projet « Journée Quartiers et Métiers dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement » porté par le club régional d'entreprises partenaires de l'insertion Ile-de-France (CREPI), 13<sup>ème</sup> arrondissement (2 500 €)**

L'action consiste à organiser 3 journées de découvertes des métiers au bénéfice des demandeurs d'emploi demeurant dans les quartiers populaires du 13<sup>ème</sup> arrondissement. L'organisation des journées s'appuie sur les ressources locales de l'arrondissement afin de permettre aux participants de mieux les connaître. Ces journées sont l'occasion de s'approprier des structures de l'arrondissement. Le programme de découverte s'appuie sur les ressources pédagogiques de l'établissement visité. Chaque journée repose ainsi sur un programme différent et ne concerne pas les mêmes participants.

L'action concerne 10 participants pour chaque journée, soit 30 personnes au total. Le public ciblé est un public demandeur d'emploi, homme ou femme. Un focus particulier sera mis sur les jeunes. L'association cible 75% de jeunes de 16 à 25 ans et 25% de 25-30 ans. L'action s'appuiera sur les structures locales de proximité pour informer et identifier les participants. Chaque journée permet de découvrir un secteur et de rencontrer des professionnels dans l'exercice de leur métier. Cette rencontre se fait par des échanges directs entre professionnels et participants mais aussi en réalisant des activités communes en rapport avec l'exercice du ou des métiers découverts de type *serious game*.

Chaque journée permet également aux participants de découvrir les ressources documentaires liées à l'exercice des métiers et secteurs présentés. Cette séquence se déroule l'après-midi en lien avec le réseau CIDJ dans une structure Point Information Jeunesse de l'arrondissement. Elle est animée par les professionnels du réseau du CIDJ.

**« Atelier de journalisme de recherche et de partage d'informations dans le 14<sup>ème</sup> » par l'Association Jeunesse Education, 14<sup>ème</sup> arrondissement (5 000 €)**

Les ateliers de journalisme de recherche et de partage d'informations constituent un dispositif ouvert aux jeunes du 14<sup>ème</sup> pour relayer ou diffuser l'information dans le quartier. Des jeunes collégiens et lycéens scolarisés dans le quartier ont demandé à l'association de mettre en place cette action. Ils sont ainsi mis en situation de produire différents types de contenus (sonores mais aussi photographiques ou écrits).

Le projet prévoit également l'animation, par les jeunes du quartier, d'un blog, de la publication dans un journal et la couverture par des interviews des actions ou évènements à rayonnement territorial, en particulier la couverture des tournois sportifs du quartier.

Les ateliers permettront également d'amplifier l'audience et le contenu du blog de l'AJE-Paris. Les ateliers permettront d'accompagner les jeunes à la production de contenus mais aussi à réfléchir à leurs sources d'informations et à leur fiabilité.

L'ensemble du projet sera accompagné par une journaliste en résidence de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

**Projet « Tatane 14<sup>ème</sup> » porté par l'association Tatane, 14<sup>ème</sup> arrondissement (3 000€)**

Opérationnelle tout au long de l'année, l'école de football intervient en fonction des demandes, avec des actions à géométries variables (ateliers de 2 à 3h, matchs de football spontanés, tournois de football intergénérationnels, actions de promotion du sport féminin...)

En s'appuyant sur des ateliers, des débats ou des réunions publiques, Tatane propose son expertise afin de guider ces échanges et discussions jusqu'à la finalisation de nouvelles pratiques pour jouer au football.

Pour rester fidèle à la vision du mouvement, ces temps de réflexion et de création collective sont systématiquement articulés avec des temps plus festifs tels que des goûters, des repas, des footkarokés ou encore des concerts.

Il s'agit de diffuser l'esprit d'un football durable et joyeux, sans esprit de compétition et de se servir du football comme jeu pour renouer le dialogue entre filles et garçons, différentes personnalités, différentes origines sociales et générations de manière fluide, simple et sans heurt.

Dans la continuité de la création de nouvelles règles du jeu, le collectif Tatane propose à travers sa vision populaire du football de fédérer les habitants d'un quartier autour d'un projet ludique, citoyen et participatif.

L'idée est de créer avec les jeunes habitants du 14<sup>ème</sup> une pratique du football populaire, mixte, intergénérationnelle et qui leur ressemble. L'objectif est d'utiliser le foot comme un levier de jeu, de création, de réflexion, d'échange, de rencontre et plus généralement comme un outil de développement de la construction citoyenne et collective. Surtout, Tatane conçoit le football comme un important levier de lutte contre les discriminations de manière immédiate, ludique et compréhensible par tous les jeunes, de par sa dimension universelle et fédératrice.

**Projet « Comprendre les rixes ici et maintenant, documentaire par et pour les jeunes » porté par le Centre Epinettes Famille Insertion Accueil (CEFIA), 17<sup>ème</sup> arrondissement (5 000€)**

Le centre social et culturel propose la réalisation d'un documentaire sur les rixes fait par les jeunes, pour les jeunes du 17<sup>ème</sup> arrondissement, avec un accompagnement de

l'association Origines. Le documentaire pourra également être utilisé auprès d'autres publics concernés par les Rixes (parents, acteurs éducatifs...), comme outil de prévention et de sensibilisation.

Le documentaire sera un outil « pédagogique » de conscientisation : pour comprendre et faire comprendre ce phénomène, les jeunes seront amenés à étudier et enquêter sur cette question selon trois principaux angles :

- > La perspective historique ;
- > Le contexte actuel des rixes à Paris ;
- > La situation dans le 17<sup>ème</sup>

Par ailleurs, pour comprendre le phénomène dans sa complexité, les jeunes seront amenés à analyser les causes et les conséquences des rixes, en rencontrant d'autres acteurs : Police, sociologue, travailleurs sociaux ...

Utilisé dans une perspective à moyen terme, ce documentaire et le travail engagé avec les jeunes concernés doit concourir à la construction de la stratégie parisienne de prévention des rixes.

**Projet de « Réseau de proximité pour l'insertion professionnelle des jeunes » porté par La Salle Saint Bruno, 18<sup>ème</sup> arrondissement (7 000€)**

L'association propose de sensibiliser, informer, accompagner les jeunes du 18<sup>ème</sup> arrondissement les plus éloignés des dispositifs d'accès à l'emploi et leur proposer des parcours d'insertion professionnelle en créant des passerelles entre les acteurs éducatifs locaux (club de prévention, espace jeunes, associations de quartier) et les dispositifs de droit commun, au premier rang desquels la Mission Locale, en s'inscrivant dans le cadre du Plan Régional pour l'Insertion des Jeunes (PRIJ) et en relation avec les conseillers de la plateforme Dynamique Insertion Professionnelle de la Ville de Paris.

Il s'agit également de sensibiliser, former, animer et coordonner les acteurs jeunesse sur les questions d'orientation, d'emploi, de formation, d'insertion pour proposer aux jeunes des parcours accompagnés, sécurisés et dynamiques.

**Projet « Rimes et Rythme - Atelier de composition musicale / studio d'enregistrement » porté par Belleville Citoyenne, 20<sup>ème</sup> arrondissement (4 000 €)**

De nombreux jeunes habitant.e.s des quartiers Grand Belleville-Amandiers-Saint Blaise pratiquent une activité artistique notamment dans le domaine des musiques urbaines. Les événements festifs de quartier sont pour eux l'occasion de présenter leurs réalisations. Nombre d'entre eux ont exprimé le souhait de poursuivre et consolider leurs réalisations de manière encadrée et suivie.

Alors que des propositions d'ateliers d'écriture faites par des associations du quartier rythment l'année scolaire, Belleville Citoyenne fait le double constat que ces ateliers, bien qu'ils trouvaient un public régulier et assidu, ne pouvaient couvrir l'ensemble du territoire et des besoins observés.

Pour répondre à cette demande, le projet Rimes et Rythmes a proposé, lors d'une première phase d'expérimentation en août 2018, un stage gratuit d'écriture, de création sonore et d'enregistrement. Fort d'une première évaluation, au terme du mois d'août 2018, ayant permis d'ajuster et de préserver certains éléments, le projet se poursuit de manière hebdomadaire sur l'année 2019 avec une formule amplifiée multipliant les passerelles artistiques ainsi que les effectifs. Il permet également une "mise à disposition" du studio de répétition et d'enregistrement pour les jeunes habitant.e.s du quartier.

Les subventions proposées pour l'ensemble des projets présentés dans ce cadre s'élèvent à 41 500 euros.

Je vous prie Mesdames, Messieurs de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris